

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-31

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : FISCALITÉ DU SIVU CHAMPCELLA/FREISSINIÈRES 2020.

- Vu le comité syndicat du 3 mars 2020,
- Vu le produit fiscal du SIVU Champcella/Freissinières s'élevant à 78 000 €.

Le Maire propose un montant de 39 000,00 € pour la part de Freissinières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le SIVU à prélever la somme de 39 000 € pour la commune de Freissinières.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.